

DOSSIER DE PRESSE

---



# PREMIER BAROMÈTRE SUR L'ACCÈS A L'AVORTEMENT EN FRANCE

## AVORTER AUJOURD'HUI EN FRANCE, QUELLES RÉALITÉS ?





# ÉVÉNEMENT

LE 26 SEPTEMBRE 2024 - À LA CITÉ AUDACIEUSE

# DE LANCEMENT INSTITUTIONNEL

10h30 -10h40 : **accueil**

10h40 -11h00 : **Sarah Durocher, présidente du Planning familial,  
Salima Saa, secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes  
Agathe Hamel, présidente de la DDFE du CESE**

11h -11h40 : **présentation des résultats du baromètre par l'IFOP**

11h40 -12h20 : **Albane Gaillot, co-directrice du Planning familial,  
Anne-Cécile Mailfert, présidente de la Fondation des Femmes,  
Bérangère Couillard, présidente du Haut Conseil à l'Égalité**

12h20 - 12h40 : **questions-réponses**

12h40 - 13h30 : **temps convivial**



# QUI SOMMES-NOUS ?

**Le Planning familial est une association féministe et d'éducation populaire.**

Depuis 1956, il milite pour un accès inconditionnel à la contraception, à l'avortement, à l'éducation à la sexualité et lutte contre les violences et les discriminations liées au genre et à l'orientation sexuelle. Il est membre du réseau IPPF (Fédération Internationale des Planning Familiaux) et prend ainsi part aux combats féministes internationaux.

Fort de son maillage territorial composé de 80 associations départementales, le Planning familial a toujours eu pour priorité d'aller à la rencontre des publics les plus en difficultés.

Ses modalités d'intervention sont multiples : animations en milieu scolaire, actions de prévention, consultations médicales, groupes de paroles, permanences au numéro vert national, etc.

**Chaque année, près d'un demi-million de personnes sont touchées par ses actions.**



# INTRODUCTION

**TOUT LE MONDE PARLE D'AVORTEMENT MAIS PERSONNE NE CONNAÎT LA RÉALITÉ DU TERRAIN.**

**Le droit à l'avortement est dans la Constitution. Mais quels sont les accès réels à l'IVG ?  
Quels sont les obstacles de l'accès à l'avortement ?  
L'accès est-il le même pour toutes ?  
Quels tabous subsistent au sein de la société française ?**



**Le Planning familial, acteur majeur, alerte depuis des années sur les difficultés d'accès à l'avortement, agit et mobilise pour un droit à l'avortement libre, sans discriminations, ni tabou.**

Alors que nous fêterons bientôt les 50 ans de la loi Veil, le Planning familial a voulu passer à une étape supérieure. Il a donc décidé de se saisir d'un nouvel outil et a élaboré le premier baromètre sur l'accès à l'avortement en France.

Le baromètre doit permettre d'objectiver et de documenter les conditions concrètes d'accès à l'IVG à travers le territoire national (métropole et outre mer).

**Ce baromètre a été réalisé par l'IFOP pour le Planning familial.**

L'IFOP a réalisé une étude quantitative auprès du grand public et auprès de femmes ayant eu recours à une IVG, ainsi qu'étude qualitative afin de comprendre et d'explorer le vécu et le parcours de ces femmes. Ces enquêtes se sont déroulées du 10 au 17 juillet 2024.

# SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE DE L'IFOP

## TRÈS FORTEMENT ATTACHÉE AU DROIT À L'AVORTEMENT, L'OPINION FRANÇAISE RESTE VIGILANTE QUANT À UNE ÉVENTUELLE REMISE EN CAUSE DE CE DROIT

85% des personnes interrogées se déclarent très fortement attachées au droit à l'avortement. Cependant, la récente constitutionnalisation de l'avortement ne semble pas suffire à rassurer les esprits quant à son caractère irrévocable. La crainte d'une possible remise en cause du droit à l'IVG en France est présente, et **particulièrement chez les femmes qui ont déjà eu recours à un avortement** (51%, vs 30% du grand public).

- **L'accès à l'avortement est jugé facile en France**, même si une part non négligeable du grand public pointe des **difficultés d'accès près de chez elles/eux**.
- **L'accès à l'avortement est perçu comme étant facile lorsqu'il est réalisé en France** (85% pour les femmes ayant eu recours à l'IVG et 77% pour le grand public) même si, dans les faits, **un peu plus d'un quart du grand public relativise ce constat** (28% des français-es jugent l'accès difficile près de chez eux).
- Il est également intéressant de noter que **les femmes ayant déjà avorté se révèlent plus optimistes quant à la facilité d'y accéder**, probablement car, ayant eu cette expérience, elles sont plus au fait des procédures.

## DES FREINS PERSISTANTS CONCERNANT L'ACCÈS À L'AVORTEMENT...

### **Les femmes ne sont pas égales face à l'avortement.**

Les deux panels reconnaissent que certains profils de femmes rencontrent plus de difficultés pour accéder à l'avortement :

- **Les femmes vivant en zone rurale** notamment (57% pour les femmes ayant recours à un avortement et 58% pour le grand public)
- **Les femmes immigrées** n'ayant pas la nationalité française (sans papier, demandeuses d'asile, etc.) (55% et 59%)

**Des freins à l'accès à l'avortement en France presque unanimement reconnus** (82% des femmes ayant eu recours à un avortement et 89% du grand public relèvent au moins un frein).

**Les femmes ayant l'expérience de l'IVG distinguent plus nettement certaines complications**

**1** **La peur de parler librement de l'avortement apparaît comme un frein irréfutable.** Les femmes ayant eu recours à un avortement ont avant tout « **peur d'être jugée ou d'avoir des remarques de la part des professionnels ou de l'entourage** » (63%, vs 37% du grand public) et considèrent aussi (dans une moindre mesure) que « **le droit à l'avortement est tabou** » (41%, vs 35%).

**2** **Les difficultés pour réaliser l'acte médical font également partie des freins les plus relevés par les femmes qui ont avorté :** « **le manque de structures où les IVG peuvent être réalisés** (fermetures, réduction/réorganisation des lits de l'hôpital en ambulatoire, etc.) » (55%, vs 43%) et « **les temps d'attente pour consulter un.e professionnel.le de santé** » (42%, vs 38%).

**3** **Les freins en lien avec la culpabilisation** tels que « **la clause de conscience utilisée par les professionnel·les de santé** » (39%, vs 27%), « **les pressions (ex : anti-choix, etc.) exercées sur les femmes qui souhaitent avorter** » (37%, vs 42%). Ces freins sont mentionnés par une proportion moins importante, mais ne sont pas à sous-estimer.

**Dans ce contexte, près d'un tiers des français·es (31%) et la moitié des femmes qui ont eu recours à un avortement (51%) craignent une régression de l'accès à l'avortement dans un avenir proche en France.**

## DES RETOURS D'EXPÉRIENCE DE PRIME ABORD POSITIFS (SUR L'INFORMATION ET L'ACCOMPAGNEMENT) MAIS CONTRASTÉS POUR CERTAINES PAR UN SENTIMENT DE GÊNE ET UN ENVIRONNEMENT STRESSANT

Lors des échanges avec les professionnel·les de santé avant l'avortement, **une part non négligeable des répondantes ont reçu des informations constructives mais ont ressenti des pressions.**

Lors de cette rencontre avec les professionnel·les de santé, **près de 8 femmes sur 10 se sont senties bien informées** (79%), avec des conditions de réalisation claires (83%, dont 47% tout à fait), et bien accompagnées (79%).

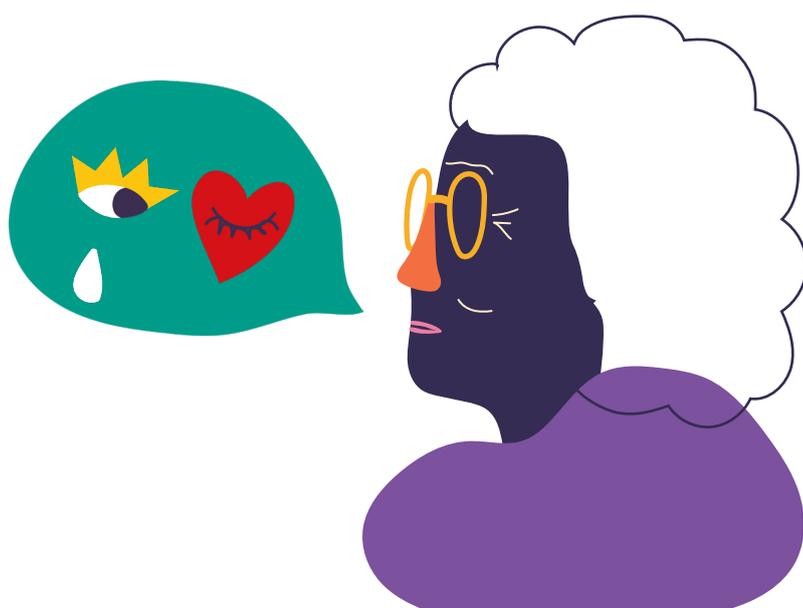
Bien que le constat général soit positif, certaines d'entre elles témoignent d'un sentiment de gêne pour poser leurs questions et de pressions de la part du ou de la professionnel·le vis-à-vis de l'IVG pratiqué.

Un tiers des femmes ayant avorté avant le début de leur 8ème semaine affirment **ne pas avoir eu le choix de la méthode** (31%) et seulement **63% se sont senties à l'aise pour poser toutes leurs questions, voire de leur décision d'avorter ou non.**

**38% des femmes ont ressenti de la pression**, que ce soit pour avorter (29%) ou ne pas avorter (31%), et **à avoir subi un refus d'accompagnement par le-la professionnel·le pour qu'il/elle réalise l'intervention** (27%).

**Des femmes globalement satisfaites des conditions dans lesquelles elles ont avorté, même si des éléments de nature à nourrir un certain stress ont pu affecter nombreuses d'entre elles.** Notamment dans la mesure où :

- 54% des femmes qui ont avorté dans un établissement de santé ont dû attendre **plus de 7 jours pour avoir ce rendez-vous**
- Plus d'un quart (28%) ne se sont **pas senties soutenues et accompagnées par leur entourage** (par leur famille, leurs ami·es, etc.)



# CHIFFRES CLEFS

85%

des personnes interrogées se déclarent très fortement attachées au droit à l'avortement.

**Cependant...**

89%

des personnes interrogées reconnaissent que des freins à l'accès à l'avortement persistent encore en France.

63%



**2 femmes sur 3** ayant recours à un avortement ont peur d'être jugées ou d'avoir des remarques de la part des professionnel·les ou de l'entourage.

54%



**Plus de la moitié des femmes** qui ont avorté dans un établissement de santé ont dû attendre plus de 7 jours pour avoir un rendez-vous.

1/3



**1 femme sur 3** a ressenti des pressions lors de l'avortement (de la part de mouvements anti-choix, des professionnel·les de santé ou de leur entourage).

1/2



**1 femme sur 2** n'a pas obtenu d'arrêt de travail pour avorter.

# VERBATIMS



**Je pense que c'est encore tabou. L'accès est plus facile mais verbaliser ce n'est encore pas commun, pas facile. On est encore dans une société qui juge, l'être humain juge.**

*Femme, 45 ans, zone urbaine, a avorté à 42 ans, IVG médicamenteuse*



**Je me dis qu'il faut en parler. C'est mieux d'en parler. Comme ça, au moins, on nous apporte les réponses dont on a besoin. Et d'être entourée de personnes qui ont vécu ça, c'est vrai que ça peut aider.**

*Femme, 30 ans, zone urbaine, a avorté à 25 ans, IVG instrumentale*



**J'ai tenu à l'écart toute la famille. Je ne voulais pas que ça se sache parce que je ne voulais pas décevoir. Parce que je connais ma mère, elle adore les enfants. Alors si je lui avais dit, elle m'aurait dit « oui, on va t'aider à le garder, on va t'aider à l'élever. » C'est bien gentil, mais ça restait moi sa mère. Donc non, en fait j'en ai parlé à très peu de gens sur le coup.**

*Femme, 19 ans, zone urbaine, a avorté à 17 ans, IVG médicamenteuse*



# ENQUÊTE AUPRÈS DE NOS ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES

En complément de cette enquête IFOP, en tant qu'association de terrain, le Planning familial a mené une enquête en parallèle, auprès de ses **80 associations départementales** pour mieux comprendre l'état de l'accès à l'avortement dans leurs territoires. 45 associations départementales ont répondu à cette enquête. Voici les principaux enseignements tirés des retours :

## 47%

Près de la moitié des associations répondantes considèrent que l'accès à l'avortement n'est pas facile. Ces résultats reflètent une situation contrastée où **l'accès à l'avortement peut varier selon les territoires.**

## 1/3

Un tiers associations répondantes estiment que l'avortement est perçu de manière jugéeante. Ces résultats suggèrent que, pour une proportion significative des associations, **il persiste un jugement perçu autour de l'avortement.**



## POINTS DE PRÉOCCUPATION



**Dépassements d'honoraires** : problème récurrent avec certains spécialistes, laboratoires et radiologues, entraînant des coûts supplémentaires pour les patientes.



**Jugement de certains professionnel·les** : quelques témoignages font état de pratiques jugeantes, comme le fait de faire écouter le battement du cœur lors d'une échographie. Ces cas ont été signalés dans certains établissements, contrastant avec des expériences plus bienveillantes dans d'autres.



**Disparités territoriales** : il existe des écarts importants entre les zones rurales et urbaines en termes d'accès à l'IVG. Dans certaines régions rurales, la mobilité est un problème, notamment pour les mineur·es, et il est difficile d'accéder à des services non jugeants.



**Problèmes liés à l'IVG médicamenteuse et chirurgicale** : l'accès à l'IVG médicamenteuse dans les CPEF (centres de planification et d'éducation familiale) est insuffisant.



**Réserves sur la confidentialité** : des réticences persistent chez certain·es professionnel·les à pratiquer des IVG sous le secret, nécessitant des interventions répétées des CCF (centres de conseil familial).



**Périodes de fermeture** : l'accès à l'IVG devient plus compliqué pendant l'été, en raison des fermetures estivales des structures médicales, en particulier dans les territoires ruraux.

## CONCLUSION

**Les questions de jugement, de dépassements d'honoraires et de difficultés d'accès en milieu rural** restent les obstacles majeurs à lever selon les associations départementales du Planning Familial.

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Paris, le 26 septembre 2024

## PREMIER BAROMÈTRE DE L'ACCÈS À L'AVORTEMENT EN FRANCE : 50 ANS APRÈS LA LOI VEIL, L'AVORTEMENT EST UN DROIT FRAGILE

**Le Planning Familial a mené une étude avec l'IFOP et dévoile les résultats de ce premier baromètre sur l'accès à l'avortement en France. Malgré l'inscription du droit à l'avortement dans la Constitution, cette enquête inédite révèle des freins persistants et des tabous encore ancrés. Il est temps d'agir pour garantir un accès réel, égalitaire et sans entrave à ce droit fondamental.**

85% des personnes interrogées par l'IFOP se déclarent très fortement attachées au droit à l'avortement. Malgré cette adhésion, 89 % des personnes relèvent des freins persistants :

- **un manque de structures et des délais d'attente trop longs** : plus de la moitié des femmes ont dû attendre plus de 7 jours pour avoir un rendez-vous, au lieu des 5 jours recommandés par l'OMS
- **la stigmatisation de l'IVG, très présente, alimente le tabou sur l'avortement** : 1 femme sur 3 a ressenti des pressions lors de l'avortement (de la part de mouvements anti-choix, des professionnel·les de santé ou de leur entourage)

Il est essentiel que les responsables politiques se saisissent de cet outil pour mettre en œuvre un plan ambitieux d'amélioration de l'accès à l'avortement. Le Planning familial identifie plusieurs priorités pour réduire la stigmatisation des personnes qui avortent et permettre de libérer la parole des personnes qui souhaitent avorter :

- **mieux former les professionnel·les**
- **mener une campagne de communication grand public et mettre en œuvre les séances d'éducation à la sexualité**
- **développer de nouveaux centres d'IVG**, notamment dans les zones rurales et les déserts médicaux

Alors que les mouvements conservateurs gagnent du terrain, comme l'ont montré les dernières élections européennes, il est d'autant plus crucial de défendre ce droit fondamental.

À l'occasion de la Journée internationale pour le droit à l'avortement, le Planning Familial appelle à une mobilisation massive **le 28 septembre**. Ensemble, faisons entendre nos voix pour un accès libre, égalitaire et sans tabou à l'avortement, en France et partout dans le monde.

### CONTACTS PRESSE

**Sarah Durocher** - sarah.durocher@planning-familial.org / 07.49.01.84.14

**Albane Gaillot** - albane.gaillot@planning-familial.org / 06.95.76.69.73

